

Website Disclosure

Nom du Produit : Allianz Eurazeo Private Value Europe

ISIN code : FR0013301561

Identifiant d'entité juridique (CODE LEI) : 969500ULNQZGNIZEGH81

Version : 1^{er} juin 2023

A) RESUME

Eurazeo Private Value Europe 3 promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales, mais ne réalise ni ne réalisera d'investissements avec un objectif durable. Ainsi, les investissements sous-jacents d'Eurazeo Private Value Europe 3 ne prennent pas en compte les critères de l'UE au sens du Règlement Taxonomie concernant les activités économiques durables.

L'ESG est une garantie de durabilité et de performance pour Eurazeo Private Value Europe 3. Tout au long du processus d'investissement d'Eurazeo Private Value Europe 3, les facteurs ESG contribuent pleinement à la sélection, à la transformation et à la croissance durable des entreprises qu'elle finance. Eurazeo a formalisé cette démarche à travers sa stratégie O⁺, ancrée par deux engagements phares : atteindre la neutralité carbone et favoriser une société plus inclusive.

Plus précisément, concernant les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par Eurazeo Private Value Europe 3, conformément à la stratégie O⁺ :

- a) Vérifier la conformité de la société visée à la Politique d'exclusion Eurazeo mise en œuvre par Eurazeo Private Value Europe 3 ;
- b) Mener une *due diligence* ESG pour et avant chaque investissement, afin d'acquérir une compréhension approfondie et d'analyser les principaux enjeux, risques et opportunités ESG de la société visée ;
- c) Encourager et soutenir la mise en œuvre de 20 actions ESG clés appelées « O+ Essentials », qui permettent la construction d'une approche ESG équilibrée, complète et efficace ;
- d) Mesurer l'intégration ESG dans les modèles économiques des entreprises en portefeuille à travers le rapport ESG annuel, qui inclut les PIN.

Outre la Politique d'exclusion, certaines pratiques de gouvernance sont également exclues par Eurazeo Private Value Europe 3 : corruption, blanchiment de capitaux, violations des droits humains, activités situées dans des zones de conflit et violations des principes de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Même si Eurazeo Private Value Europe 3 ne réalise ni ne réalisera d'investissements avec un objectif durable, le respect des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et des Principes directeurs des Nations unies sur les entreprises et les droits de l'homme est couvert par O⁺, la politique d'investissement responsable d'Eurazeo mise en œuvre par Eurazeo Private Value Europe 3.

Au cours de la phase de *due diligence* ESG, Eurazeo a pour objectif d'identifier et d'analyser les principaux enjeux, risques et opportunités ESG de la société visée. L'approche couvre les domaines suivants : environnement, social, société, chaîne d'approvisionnement, éthique et gouvernance. Il s'agit notamment d'évaluer l'éligibilité et l'alignement des sociétés visées avec le Règlement Taxonomie européen et le respect du principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en analysant les principales incidences négatives (PIN) du SFDR.

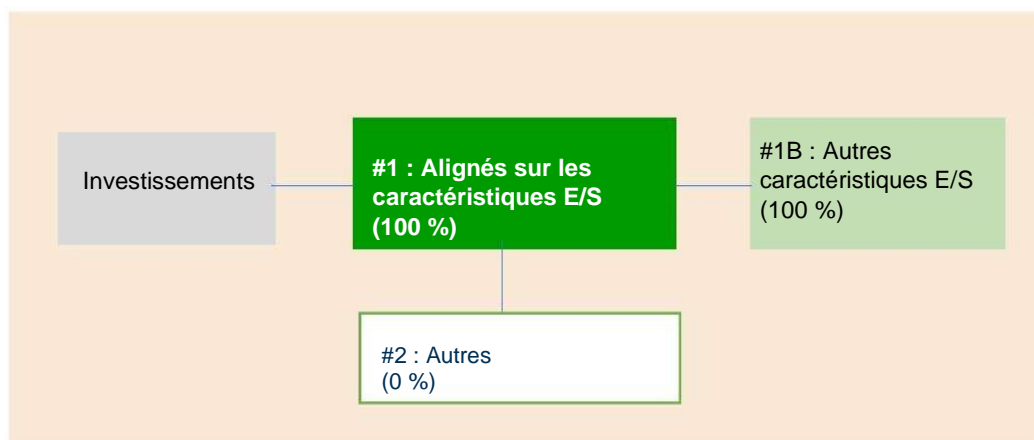
L'examen rigoureux d'une société visée sur le plan ESG permet d'établir des convictions fortes dans la sélection des investissements. Eurazeo applique le principe des « deux dimensions de l'importance relative », qui vise à étudier l'impact des risques ESG sur l'entreprise, ainsi que ceux que l'entreprise pose sur la société.

Eurazeo Private Value Europe 3 entretient un dialogue régulier avec les entreprises en portefeuille. Par ailleurs, afin de faciliter leur compréhension et leur intégration des enjeux ESG, une série de documents, d'outils et de sessions de formation portant sur les différentes dimensions de l'ESG sont mises à la disposition des Senior Managers et des Responsables ESG des entreprises figurant dans le portefeuille d'Eurazeo Private Value Europe 3.

Les caractéristiques environnementales et/ou sociales et les bonnes pratiques en matière de gouvernance peuvent donc influencer sur les décisions d'Eurazeo Private Value Europe 3 concernant l'investissement, le réinvestissement ou la cession d'une partie de certains de ses investissements. Les caractéristiques promues sont appliquées dans la limite de l'objectif d'investissement d'Eurazeo Private Value Europe 3.

La stratégie d'investissement du Fonds et sa mise en œuvre sont décrites dans les statuts d'Eurazeo Private Value Europe 3. Veuillez-vous y reporter pour de plus amples informations.

Il est prévu que 100 % des actifs d'Eurazeo Private Value Europe 3 soient alignés sur des caractéristiques environnementales et/ou sociales — hors liquidités et couverture devises/taux de change.



La méthodologie de mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par Eurazeo Private Value Europe 3 repose sur l'intégration des critères ESG à chaque étape du processus d'investissement.

Eurazeo a défini des indicateurs permettant de mesurer cette intégration des caractéristiques environnementales et/ou sociales dans le processus d'investissement :

- Pourcentage des investissements réalisés au cours de l'année conformes à la Politique d'exclusion ;
- Pourcentage des investissements réalisés au cours de l'année ayant fait l'objet d'une due diligence ESG ;
- Pourcentage d'entreprises en portefeuille ayant établi un rapport ESG annuel.

La réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par Eurazeo Private Value Europe 3 est mesurée comme suit :

- Chaque investissement réalisé au cours de l'année est conforme à la Politique d'exclusion.
- Chaque investissement réalisé au cours de l'année a fait l'objet d'une due diligence ESG.
- Toutes les entreprises en portefeuille ont été couvertes par le rapport ESG annuel et leur taux de réponse a été mesuré.

L'équipe ESG d'Eurazeo collecte des données auprès des équipes d'investissement relatives à l'intégration des critères ESG dans le processus d'investissement d'Eurazeo Private Value Europe 3. Ces données font l'objet de contrôles de cohérence. PwC a été nommé tiers indépendant par Eurazeo.

S'agissant du rapport ESG annuel, les données proviennent entièrement des entreprises figurant dans le portefeuille d'Eurazeo Private Value Europe 3. Elles sont collectées chaque année via une plateforme digitale appelée Reporting21, mise à disposition des entreprises figurant dans le portefeuille d'Eurazeo Private Value Europe 3.

Par ailleurs, chaque année, les 14 indicateurs obligatoires relatifs aux PIN et les deux indicateurs pertinents complémentaires sont mesurés à l'aune de données financières, collectées auprès du service Finance d'Eurazeo, et de données extra-financières, collectées auprès de chaque entreprise figurant dans le portefeuille d'Eurazeo Private Value Europe 3 dans le cadre du rapport ESG annuel mentionné ci-dessus. Des contrôles (contrôles d'évolution et de cohérence) sont réalisés.

Compte tenu de l'univers d'investissement d'Eurazeo Private Value Europe 3, aucun indice n'a été désigné comme indice de référence.

B) PAS D'OBJECTIF D'INVESTISSEMENT DURABLE

Eurazeo Private Value Europe 3 promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales, mais ne réalise ni ne réalisera d'investissements avec un objectif durable. Ainsi, les investissements sous-jacents d'Eurazeo Private Value Europe 3 ne prennent pas en compte les critères de l'UE au sens du Règlement Taxonomie concernant les activités économiques durables.

C) CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES OU SOCIALES DU PRODUIT FINANCIER

L'ESG est une garantie de durabilité et de performance pour Eurazeo Private Value Europe 3. Tout au long du processus d'investissement d'Eurazeo Private Value Europe 3, les facteurs ESG contribuent pleinement à la sélection, à la transformation et à la croissance durable des entreprises qu'elle finance. Eurazeo a formalisé cette démarche à travers sa stratégie O+, ancrée par deux engagements phares : atteindre la neutralité carbone et favoriser une société plus inclusive.

Plus précisément, concernant les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par Eurazeo Private Value Europe 3, conformément à la stratégie O+ :

a) Vérifier la conformité de la société visée à la Politique d'exclusion Eurazeo mise en œuvre par Eurazeo Private Value Europe 3.

Les restrictions d'investissement liées aux entreprises opérant dans des secteurs ou exerçant des activités ayant de potentielles incidences négatives sur l'environnement, la santé humaine ou la société ont été définies et formalisées dans la Politique d'exclusion d'Eurazeo, mise en œuvre par Eurazeo Private Value Europe 3. Il existe deux catégories :

- La première catégorie comprend certains secteurs dont les incidences négatives directes ou indirectes sont incompatibles avec l'approche d'investissement responsable d'Eurazeo ou ne peuvent pas être surmontées en transformant l'activité, comme le secteur de la pornographie. Eurazeo Private Value Europe 3 n'investira pas dans ces secteurs.
- La deuxième catégorie comprend les secteurs pour lesquels un seuil d'importance relative est prévu. Cette approche évite l'exclusion des entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 20 % dans les secteurs concernés. Si une entreprise répond aux critères d'exclusion mentionnés ci-dessus, Eurazeo via Eurazeo Private Value Europe 3 est prêt à l'accompagner dans la transformation de ses activités, sous réserve que les objectifs de transformation soient formalisés pour assurer la conformité dans les meilleurs délais.

Pour en savoir plus, veuillez consulter la Politique d'exclusion Eurazeo, disponible sur le site internet d'Eurazeo.

Outre la Politique d'exclusion, certaines pratiques de gouvernance sont également exclues par Eurazeo Private Value Europe 3 : corruption, blanchiment de capitaux, violations des droits humains, activités situées dans des zones de conflit et violations des principes de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Même si Eurazeo Private Value Europe 3 ne réalise ni ne réalisera d'investissements avec un objectif durable, le respect des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et des Principes directeurs des Nations unies sur les entreprises et les droits de l'homme est couvert par O+, la politique d'investissement responsable d'Eurazeo mise en œuvre par Eurazeo Private Value Europe 3.

b) Mener une due diligence ESG pour et avant chaque investissement, afin d'acquérir une compréhension approfondie et d'analyser les principaux enjeux, risques et opportunités ESG de la société visée.

Cette approche couvre les domaines suivants : environnement, social, société, chaîne d'approvisionnement, éthique et gouvernance. La due diligence ESG peut s'appuyer sur i) la recherche documentaire issue d'études, d'indices sectoriels et thématiques, d'articles de presse sur le secteur ainsi que sur les concurrents, ii) l'analyse des documents mis à disposition via la data room et iii) l'analyse d'un questionnaire ESG complété par la direction de la société visée. Le cas échéant, des recherches plus approfondies peuvent être menées par le biais d'entretiens avec la direction ou d'experts ou d'une due diligence effectuée par des cabinets externes et des audits sur site.

c) Encourager et soutenir la mise en œuvre de 20 actions ESG clés appelées « O+ Essentials », qui permettent la construction d'une approche ESG équilibrée, complète et efficace.

Eurazeo a élaboré un Plan de progression ESG, qui permet aux entreprises en portefeuille d'intégrer les critères ESG dans leur modèle économique et leurs progrès au fil des années, indépendamment de leur taille ou de leur maturité dans ce domaine. Ce plan de progression comprend 20 « O+ Essentials » permettant la construction d'une approche ESG équilibrée, complète et efficace.

Les progrès des entreprises sont mesurés sur quatre niveaux : bronze, argent, or et platine, en fonction du nombre de critères mis en œuvre. En ligne avec les deux engagements phares de la stratégie Eurazeo O+, Eurazeo Private Value Europe 3 encourage les entreprises en portefeuille à décarboner leurs activités et à progresser sur les plans de la diversité, de l'équité et de l'inclusion (DEI). Ce plan constitue un cadre commun, mais n'est pas exclusif : les enjeux matériels des entreprises doivent être identifiés et les plans d'actions pour y remédier définis.

d) Mesurer l'intégration ESG dans les modèles économiques des entreprises en portefeuille à travers le rapport ESG annuel, qui inclut les PIN.

Eurazeo a mis en place une campagne de reporting ESG pour collecter et communiquer des informations sur les principales actions ESG mises en œuvre par les sociétés figurant dans le portefeuille d'Eurazeo Private Value Europe 3. Chaque année, toutes les entreprises figurant dans le portefeuille d'Eurazeo Private Value Europe 3 sont invitées à établir un rapport ESG annuel complet sur un ensemble d'indicateurs valables pour toutes les entreprises.

En outre, Eurazeo Private Value Europe 3 prend en compte les principales incidences négatives (PIN), à savoir les impacts négatifs les plus significatifs des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et salariales, au respect des droits humains et à la lutte contre la corruption.

Les caractéristiques environnementales et/ou sociales et les bonnes pratiques en matière de gouvernance peuvent donc influencer sur les décisions d'Eurazeo Private Value Europe 3 concernant l'investissement, le réinvestissement ou la cession d'une partie de certains de ses investissements.

D) STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Le FCPR Eurazeo Private Value Europe 3 vise à investir dans la dette privée et dans des stratégies de capital-investissement, via des co-investissements et des transactions secondaires. La coexistence de ces deux stratégies permet d'offrir aux investisseurs une stratégie d'investissement robuste, un déploiement régulier et une diversification importante. La stratégie du Fonds se traduit par une forte diversification géographique et sectorielle.

Les actions du Fonds font l'objet d'une durée de blocage de quatre ans à compter de la Date de Clôture Initiale. Passé ce délai, des fenêtres de rachat s'ouvriront, dans la limite de 5 % de l'actif net du Fonds (sauf cas de force majeure).

Plus précisément, en ce qui concerne la promotion des caractéristiques environnementales et/ou sociales, Eurazeo Private Value Europe 3 est aligné sur la Politique d'investissement responsable d'Eurazeo, O⁺. Eurazeo Private Value Europe 3 contribue, par ses investissements, à atteindre la neutralité carbone et à favoriser une société plus inclusive. Eurazeo Private Value Europe 3 intègre les caractéristiques environnementales et/ou sociales mentionnées ci-dessus, ainsi que les bonnes pratiques en matière de gouvernance, et ce tout au long du processus d'investissement.

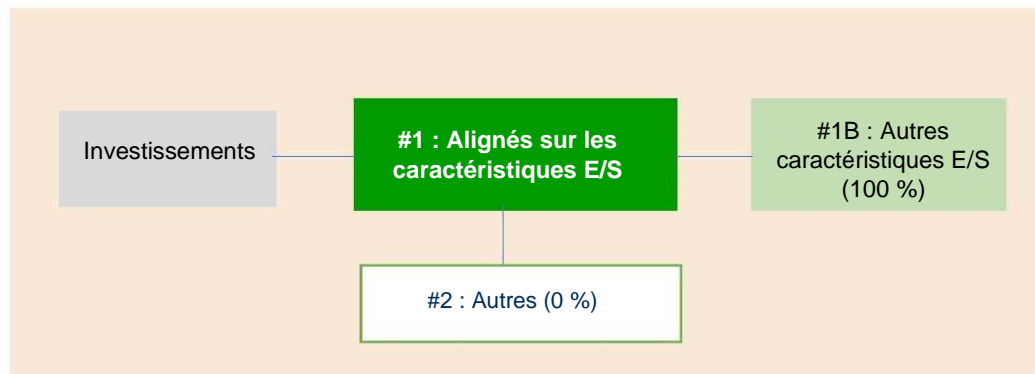
Outre la Politique d'exclusion, certaines pratiques de gouvernance sont également exclues par Eurazeo Private Value Europe 3 : corruption, blanchiment de capitaux, violations des droits humains, activités situées dans des zones de conflit et violations des principes de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Même si Eurazeo Private Value Europe 3 ne réalise ni ne réalisera d'investissements avec un objectif durable, le respect des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et des Principes directeurs des Nations unies sur les entreprises et les droits de l'homme est couvert par O⁺, la politique d'investissement responsable d'Eurazeo mise en œuvre par Eurazeo Private Value Europe 3.

Les caractéristiques environnementales et/ou sociales et les bonnes pratiques en matière de gouvernance peuvent donc influencer sur les décisions d'Eurazeo Private Value Europe 3 concernant l'investissement, le réinvestissement ou la cession d'une partie de certains de ses investissements.

Les caractéristiques promues sont appliquées dans la limite de l'objectif d'investissement d'Eurazeo Private Value Europe 3. La mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales et/ou sociales d'Eurazeo Private Value Europe 3 sont promues fait l'objet d'un suivi régulier et est annoncée dans les rapports périodiques d'Eurazeo Private Value Europe 3.

La stratégie d'investissement du Fonds et sa mise en œuvre sont décrites dans les statuts [d'Eurazeo Private Value Europe 3](#).

E) PROPORTION DES INVESTISSEMENTS



La catégorie « #1 Alignés sur les caractéristiques E/S » inclut les investissements d'Eurazeo Private Value Europe 3 utilisés pour atteindre des caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut. La sous-catégorie « #1B Autres caractéristiques E/S » couvre les investissements alignés sur des caractéristiques environnementales et/ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Il est prévu que 100 % des actifs d'Eurazeo Private Value Europe 3 soient alignés sur des caractéristiques environnementales et/ou sociales — hors liquidités et couverture devises/taux de change.

Compte tenu de la stratégie d'investissement d'Eurazeo Private Value Europe 3, l'exposition se fera au travers des sociétés en portefeuille. Le Fonds ne sera pas exposé à d'autres actifs.

F) SUIVI DES CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES OU SOCIALES

Eurazeo a défini des indicateurs permettant de mesurer cette intégration des caractéristiques environnementales et/ou sociales dans le processus d'investissement :

- Pourcentage des investissements réalisés au cours de l'année conformes à la Politique d'exclusion ;
- Pourcentage des investissements réalisés au cours de l'année ayant fait l'objet d'une due diligence ESG ;
- Pourcentage d'entreprises en portefeuille ayant établi un rapport ESG annuel.

Ces données sur l'intégration ESG à toutes les étapes du processus d'investissement font l'objet de contrôles de cohérence. PwC a été nommé tiers indépendant par Eurazeo.

Par ailleurs, une partie de la rémunération variable de la direction générale est liée à ces indicateurs.

En outre, chaque année, Eurazeo Private Value Europe 3 mesure et contrôle (contrôles d'évolution et de cohérence) les 14 indicateurs obligatoires relatifs aux PIN et les deux indicateurs pertinents complémentaires.

G) METHODOLOGIES

La méthodologie de mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par Eurazeo Private Value Europe 3 repose sur l'intégration des critères ESG à chaque étape du processus d'investissement. Eurazeo prend toutes les mesures appropriées pour intégrer les caractéristiques environnementales et/ou sociales à chaque étape du processus d'investissement :

- Au cours de la phase d'identification, Eurazeo Private Value Europe 3 fait référence à la Politique d'exclusion d'Eurazeo, afin de s'assurer que la société visée est conforme à la Politique d'exclusion. Un outil a été développé en interne pour faciliter son application par Eurazeo Private Value

Europe 3, qui peut toujours compter sur l'équipe ESG en cas de doute. La conformité de la société visée à la Politique d'exclusion est revue en Comité d'Investissement.

- Au cours de la phase d'identification, Eurazeo Private Value Europe 3 effectue une due diligence ESG avant chaque investissement, afin d'acquérir une compréhension approfondie et d'analyser les différents risques et opportunités ESG. Le partage des principales conclusions de la due diligence ESG concernant chaque investissement est une condition préalable au passage devant le Comité d'investissement.

Pendant la période de détention, Eurazeo Private Value Europe 3 encourage les entreprises à déployer un plan de progression ESG et à établir un rapport ESG annuel pour mesurer le déploiement et l'avancement des programmes ESG. À cette fin, Eurazeo a élaboré un Plan de progression ESG, qui permet aux entreprises en portefeuille d'intégrer les critères ESG dans leur modèle économique et leurs progrès au fil des années, indépendamment de leur taille ou de leur maturité dans ce domaine. Ce plan de progression comprend 20 « O+ Essentiels » permettant la construction d'une approche ESG équilibrée, complète et efficace. Les progrès des entreprises sont mesurés sur quatre niveaux : bronze, argent, or et platine, en fonction du nombre de critères mis en œuvre. Eurazeo Private Value Europe 3 intègre notamment des clauses ESG dans sa documentation d'investissement. Par ailleurs, afin de faciliter leur compréhension et leur intégration des enjeux ESG, une série de documents, d'outils et de sessions de formation portant sur les différentes dimensions de l'ESG sont mises à la disposition des Senior Managers et des Responsables ESG des entreprises figurant dans le portefeuille d'Eurazeo Private Value Europe 3. Tous les supports sont disponibles sur Connect, une plateforme digitale développée par Eurazeo en 2020.

Chaque année, une campagne annuelle de reporting ESG est organisée et couvre l'ensemble des entreprises en portefeuille. Les données collectées sont formalisées dans un rapport ESG annuel, transmis à chaque entreprise.

La réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par Eurazeo Private Value Europe 3 est mesurée comme suit :

- Chaque investissement réalisé au cours de l'année est conforme à la Politique d'exclusion.
- Chaque investissement réalisé au cours de l'année a fait l'objet d'une due diligence ESG.
- Toutes les entreprises en portefeuille ont été couvertes par le rapport ESG annuel et leur taux de réponse a été mesuré.

En outre, chaque année, Eurazeo Private Value Europe 3 mesure et contrôle (contrôles d'évolution et de cohérence) les 14 indicateurs obligatoires relatifs aux PIN et les deux indicateurs pertinents complémentaires.

H) SOURCES ET TRAITEMENT DES DONNEES

L'équipe ESG d'Eurazeo collecte des données auprès des équipes d'investissement relatives à l'intégration des critères ESG dans le processus d'investissement d'Eurazeo Private Value Europe 3 (reportez-vous à la partie traitant des indicateurs d'intégration ESG ci-dessus). Ces données font l'objet de contrôles de cohérence. PwC a été nommé tiers indépendant par Eurazeo.

S'agissant du rapport ESG annuel, les données proviennent entièrement des entreprises figurant dans le portefeuille d'Eurazeo Private Value Europe 3. Elles sont collectées chaque année via une plateforme digitale appelée Reporting21, mise à disposition des entreprises figurant dans le portefeuille d'Eurazeo Private Value Europe 3. La qualité des données est prise en compte : En cas de doute sur la qualité des données, ou si le taux de réponse est inférieur à 60 %, ces données sont alors exclues.

Les indicateurs relatifs aux PIN sont mesurés chaque année à l'aune de données financières, collectées auprès du service Finance d'Eurazeo, et de données extra-financières, collectées auprès de chaque entreprise figurant

dans le portefeuille d'Eurazeo Private Value Europe 3 dans le cadre du rapport ESG annuel mentionné ci-dessus. La vérification des données et des contrôles de cohérence sont effectués.

Ces informations sont disponibles dans le rapport de gestion annuel d'Eurazeo Private Value Europe 3.

I) LIMITES AUX METHODOLOGIES ET AUX DONNEES

Les limites de la collecte des données sont liées à l'absence de données produites ou de données de qualité suffisante provenant des sociétés figurant dans le portefeuille d'Eurazeo Private Value Europe 3. Pour réduire ce risque, Eurazeo aide les entreprises figurant dans le portefeuille d'Eurazeo Private Value Europe 3 à fournir les données fiables et pertinentes nécessaires à l'élaboration de rapports ESG et au développement de meilleures pratiques ESG. La vérification des données et des contrôles de cohérence sont effectués.

J) DUE DILIGENCE

Au cours de la phase de due diligence ESG, Eurazeo a pour objectif d'identifier et d'analyser les principaux enjeux, risques et opportunités ESG de la société visée. L'approche couvre les domaines suivants : social, environnement, société, chaîne d'approvisionnement, éthique et gouvernance. Il s'agit notamment d'évaluer l'éligibilité et l'alignement des sociétés visées avec le Règlement Taxonomie européen et le respect du principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en analysant les principales incidences négatives (PIN) du SFDR.

L'examen rigoureux d'une société visée sur le plan ESG permet d'établir des convictions fortes dans la sélection des investissements. Eurazeo applique le principe des « deux dimensions de l'importance relative », qui vise à étudier l'impact des risques ESG sur l'entreprise, ainsi que ceux que l'entreprise pose sur la société.

Thèmes étudiés :

SOCIAL	ENVIRONNEMENT	SOCIÉTÉ	ÉTHIQUE ET GOUVERNANCE
Emploi (effectifs, variations, roulement du personnel et rémunération)	Politique générale (approche, sensibilisation/formation, prévention des risques, provisions et garanties)	Impact territorial, économique et social (emploi, développement local)	Pratiques commerciales équitables
Organisation du travail (temps de travail et absentéisme)	Changement climatique (sources d'émissions, trajectoire de décarbonisation, risques physiques et liés à la transition, contribution à la résilience)	Relations avec les parties prenantes (attentes, dialogue, partenariat)	Santé et sécurité des consommateurs et des utilisateurs
Relations de travail (organisation du dialogue social et des conventions collectives)	Eau (eau douce, océan, évaluation d'impact, capacité à réduire l'impact, protection)	Mécénat d'entreprise (dons à des associations)	Droits humains (actions)
Santé et sécurité (conditions de travail, assurance maladie, accidents du travail)	Biodiversité (impact sur les espèces et les zones, capacité à réduire l'impact, protection)	CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT	
Formation (politique, heures)	Autres frontières planétaires (évaluation d'impact, capacité à réduire l'impact, protection)	Fournisseurs et sous-traitants (politique d'approvisionnement et sous-traitance)	Outils de gestion des risques et de
Égalité de traitement (égalité hommes-femmes, lutte contre les discriminations)	Principales incidences négatives liées aux émissions de GES, à l'empreinte carbone, à l'intensité de GES des entreprises en portefeuille, à l'exposition à des entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles, à la part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable, à l'intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique, aux activités ayant une incidence négative sur les zones sensibles ou le site de la biodiversité, aux	Impacts sociaux et environnementaux liés à la chaîne d'approvisionnement	Gestion de crise, réputation
Conventions de l'OIT (liberté d'association, discrimination, travail forcé)		Économie circulaire et matières premières (gestion des déchets, utilisation des ressources, épouséement et	Principales incidences négatives liées aux violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, à l'absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et à l'exposition à
Principales incidences négatives liées à l'écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé et à la mixité au	Éligibilité et alignement avec la	Principales incidences négatives liées à la Charte de l'approvisionnement responsable.	

K) POLITIQUES D'ENGAGEMENT

Eurazeo Private Value Europe 3 entretient un dialogue régulier avec les entreprises en portefeuille.

Si Eurazeo Private Value Europe 3 est actionnaire, ce dialogue aurait notamment lieu lors des séances des Conseils de surveillance ou des Conseils d'administration. Veuillez consulter la Politique d'engagement actionnarial, disponible sur le site internet d'Eurazeo.

Par ailleurs, afin de faciliter leur compréhension et leur intégration des enjeux ESG, une série de documents, d'outils et de sessions de formation portant sur les différentes dimensions de l'ESG sont mises à la disposition

des Senior Managers et des Responsables ESG des entreprises figurant dans le portefeuille d'Eurazeo Private Value Europe 3.

L) INDICE DE REFERENCE DESIGNÉ

Compte tenu de l'univers d'investissement d'Eurazeo Private Value Europe 3, aucun indice n'a été désigné comme indice de référence.

Les informations relatives à la durabilité qui sont reprises dans le présent document sur le produit ont été établies par Allianz Benelux SA au mieux de ses possibilités. A cet effet, Allianz Benelux SA est néanmoins tributaire des informations relatives aux différents aspects de durabilité rendues disponibles par les gestionnaires d'actifs. La législation imposant la mise à disposition de ces informations n'est toutefois entrée en application qu'à compter du 1er janvier 2023. Les informations reprises dans le présent document ont par conséquent été établies sur la base des informations rendues disponibles à ce jour et pourront encore être modifiées et/ou complétées en fonction des informations qui seront transmises par les gestionnaires d'actifs au cours des prochaines années.